



## VILLE DE SAINTE-ADRESSE – CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 29  
Présents : 27  
Absents : 2  
Pouvoirs : 2  
Suffrages exprimés : 29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à 10h30, au lieu ordinaire de ses séances se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la ville de Sainte-Adresse, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre Lebourg, doyen d'âge, dûment **convoqués le 17 mars 2026**.

### Etaient présents :

Monsieur Pierre-Jean Baudouard, Madame Marta Lempicka, Monsieur Jean-Elie Dandjinou, Madame Anne-Paule De Raucourt Lerosier, Monsieur Antoine Rossi, Madame Julie Pecquery, Monsieur François Ellero, Madame Nathalie Niot, Madame Marie Aude Blondel Courage, Monsieur Thomas Deschamps, Madame Muriel Cambra-Larkin, Monsieur Eric Grosier, Madame Bénédicte Lemperiere, Monsieur Matthieu Levilly, Madame Carole Sénard, Monsieur Yves Guerard, Madame Isabelle Maigret, Monsieur Martin Blanpain, Madame Pauline Lassarat, Monsieur Pierre Cherfils, Madame Renata Pereira, Monsieur Mickaël Tifagne, Monsieur Hubert Dejean de la Bâtie, Monsieur Luc Lefèvre, Madame Stéphanie N'Guyen, Madame Ambre Boreck, Monsieur Jean-Pierre Lebourg ;

### Etaient absents :

Monsieur Bernardino Pascual (pouvoir à Monsieur Thomas Deschamps), Madame Isabelle De La Porte Des Vaux (Pouvoir à Monsieur Luc Lefèvre).

Secrétaire de séance : Madame Ambre Boreck

Monsieur Gilles Canayer, Directeur Général des Services assistait également à la séance.

---

## Délibération 1 – 21032026

### Election du Maire

**Vu** l'article L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales portant disposition générale quant à l'élection du Maire, le Conseil Municipal élit le Maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le conseiller municipal le plus âgé est déclaré élu.

Les candidats sont invités à se présenter :

- Monsieur Pierre-Jean Baudouard se porte candidat



Le Conseil Municipal, sur proposition du doyen d'âge, désigne deux assesseurs et un secrétaire :

- Monsieur Antoine Rossi est désigné assesseur
- Monsieur Luc Lefèvre est désigné assesseur
- Monsieur Mickaël Tifagne est désigné secrétaire

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis au Président son bulletin de vote écrit et fermé.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 29

Bulletins nuls : 0

Bulletins blancs : 6

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Nombre de suffrages obtenus par Monsieur Pierre-Jean Baudouard : 23

Monsieur Pierre-Jean Baudouard ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire.

Pour extrait conforme,



Le Maire,  
Pierre-Jean Baudouard

***Transmission contrôle de légalité le :***

## VILLE DE SAINTE-ADRESSE – CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 29  
Présents : 27  
Absents : 2  
Pouvoirs : 2  
Suffrages exprimés : 29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à 10h30, au lieu ordinaire de ses séances se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la ville de Sainte-Adresse, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean Baudouard, le Maire, dûment **convoqués le 17 mars 2026**.

### **Etaient présents :**

Monsieur Pierre-Jean Baudouard, Madame Marta Lempicka, Monsieur Jean-Elie Dandjinou, Madame Anne-Paule De Raucourt Lerosier, Monsieur Antoine Rossi, Madame Julie Pecquery, Monsieur François Ellero, Madame Nathalie Niot, Madame Marie Aude Blondel Courage, Monsieur Thomas Deschamps, Madame Muriel Cambra-Larkin, Monsieur Eric Grosier, Madame Bénédicte Lemperiere, Monsieur Matthieu Levilly, Madame Carole Sénard, Monsieur Yves Guerard, Madame Isabelle Maigret, Monsieur Martin Blanpain, Madame Pauline Lassarat, Monsieur Pierre Cherfils, Madame Renata Pereira, Monsieur Mickaël Tifagne, Monsieur Hubert Dejean de la Bâtie, Monsieur Luc Lefèvre, Madame Stéphanie N'Guyen, Madame Ambre Boreck, Monsieur Jean-Pierre Lebourg ;

### **Etaient absents :**

Monsieur Bernardino Pascual (pouvoir à Monsieur Thomas Deschamps), Madame Isabelle De La Porte Des Vaux (Pouvoir à Monsieur Luc Lefèvre).

Secrétaire de séance : Madame Ambre Boreck

Monsieur Gilles Canayer, Directeur Général des Services assistait également à la séance.

---

## Délibération 2 – 21032026

### **Fixation du nombre d'adjoints au Maire**

*Monsieur Le Maire expose ce qui suit :*

Les articles L 2122-1 et L 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales indiquent que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint au Maire et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal soit 8 en ce qui concerne Sainte-Adresse.

En vertu des délibérations antérieures, la commune disposait jusqu'à ce jour de huit Adjoints au Maire.

En ce qui concerne les questions de majorité, s'appliquent les mêmes règles que pour l'élection du Maire (article L2122-7 du CGCT).

Je vous propose ce soir de fixer à huit le nombre d'Adjoints au Maire.



**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord à l'unanimité des votants.**

Pour extrait conforme,



Le Maire,  
Pierre-Jean Baudouard

***Transmission contrôle de légalité le :***

## VILLE DE SAINTE-ADRESSE – CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Nombre de membres en exercice : 29  
Présents : 27  
Absents : 2  
Pouvoirs : 2  
Suffrages exprimés : 29

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars, à 10h30, au lieu ordinaire de ses séances se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la ville de Sainte-Adresse, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean Baudouard, le Maire, dûment **convoqués le 17 mars 2026**.

### **Etaient présents :**

Monsieur Pierre-Jean Baudouard, Madame Marta Lempicka, Monsieur Jean-Elie Dandjinou, Madame Anne-Paule De Raucourt Lerosier, Monsieur Antoine Rossi, Madame Julie Pecquery, Monsieur François Ellero, Madame Nathalie Niot, Madame Marie Aude Blondel Courage, Monsieur Thomas Deschamps, Madame Muriel Cambra-Larkin, Monsieur Eric Grosier, Madame Bénédicte Lemperiere, Monsieur Matthieu Levilly, Madame Carole Sénard, Monsieur Yves Guerard, Madame Isabelle Maigret, Monsieur Martin Blanpain, Madame Pauline Lassarat, Monsieur Pierre Cherfils, Madame Renata Pereira, Monsieur Mickaël Tifagne, Monsieur Hubert Dejean de la Bâtie, Monsieur Luc Lefèvre, Madame Stéphanie N'Guyen, Madame Ambre Boreck, Monsieur Jean-Pierre Lebourg ;

### **Etaient absents :**

Monsieur Bernardino Pascual (pouvoir à Monsieur Thomas Deschamps), Madame Isabelle De La Porte Des Vaux (Pouvoir à Monsieur Luc Lefèvre).

Secrétaire de séance : Madame Ambre Boreck

Monsieur Gilles Canayer, Directeur Général des Services assistait également à la séance.

---

## Délibération 3 – 21032026

### **Election des adjoints au Maire**

*Monsieur Le Maire expose ce qui suit :*

En vertu de l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal.

Une ou plusieurs listes sont présentées comportant autant de noms que d'Adjoints à élire, dont l'ordre de présentation sera repris pour établir le rang des Adjoints. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.



Une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au Maire a été présentée :

- Julie PECQUERY
- Jean Elie DANDJINOU
- Anne-Paule DE RAUCOURT-LEROSIER
- François ELLERO
- Nathalie NIOT
- Antoine ROSSI
- Marie-Aude BLONDEL COURAGE
- Bernardino PASCUAL

Nombre de bulletins : 29

Bulletins nuls : 1

Bulletins blancs : 5

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Nombre de suffrages obtenus par la liste présentée par Madame Julie Pecquery : 23

Sont donc élus Adjoints à la majorité absolue :

- 1<sup>er</sup> adjoint : Julie PECQUERY
- 2<sup>ème</sup> adjoint : Jean Elie DANDJINOU
- 3<sup>ème</sup> adjoint : Anne-Paule DE RAUCOURT-LEROSIER
- 4<sup>ème</sup> adjoint : François ELLERO
- 5<sup>ème</sup> adjoint : Nathalie NIOT
- 6<sup>ème</sup> adjoint : Antoine ROSSI
- 7<sup>ème</sup> adjoint : Marie-Aude BLONDEL COURAGE
- 8<sup>ème</sup> adjoint : Bernardino PASCUAL

Pour extrait conforme,



Le Maire,  
Pierre-Jean Baudouard

**Transmission contrôle de légalité le :**